

Fiche de données de sécurité



75-26 Rust Killer

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	75-26 Rust Killer
Autres identifications	44907
Usage recommandé	Neutralisant de rouille.
Restrictions d'utilisation	Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
Fabricant	Ameta Solution, 1392 avenue de la gare, Mascouche, Qc, J7K2Z2, 1-450-477-3102, www.ametasolution.com
Numéro de téléphone d'urgence	Centre Antipoison du Québec (service 24 heures) Québec, (800) 463-5060 (sans frais) Partout ailleurs, (418) 656-8090 CANUTEC (frais viré), (613) 996-6666

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Matières corrosives pour les métaux - catégorie 1; Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

Identificateur du produit : 75-26 Rust Killer - Ver. 1

Date de préparation : le 04 mars, 2025

Date de la plus récente
version révisée :

Page 01 de 06

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
Stockage :
P405 Garder sous clef.
Élimination :
P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Acide Phosphorique	7664-38-2	7-13	Information non disponible	Information non disponible

Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

Identificateur du produit : 75-26 Rust Killer - Ver. 1

Date de préparation : le 04 mars, 2025

Date de la plus récente
version révisée :

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

Sans objet.

Dangers spécifiques du produit

Libération violente de vapeur ou éruption peut se produire lors de l'application de jet d'eau direct sur le liquide chaud. Les contenants peuvent exploser au feu. Un feu peut produire des gaz irritants et corrosifs. Peut libérer du gaz d'hydrogène inflammable lors des contacts avec les métaux. Non-combustible, la substance elle-même ne brûlera pas, mais se décomposera à la chaleur et produira des vapeurs corrosives.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne représente aucun risque. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas avaler. Manipuler avec soins. Éviter les éclaboussures. Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène industrielle dans la manipulation de ce matériel. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Utiliser dans des zones bien ventilées. Évitez tout contact avec les yeux ou la peau. Éviter l'inhalation des vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ne pas entreposer dans des conteneurs non étiquetés.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Acide Phosphorique	1 ppm		1 ppm			

Identificateur du produit : 75-26 Rust Killer - Ver. 1

Date de préparation : le 04 mars, 2025

Date de la plus récente
version révisée :

Page 03 de 06

Contrôles d'ingénierie appropriés

La Loi sur la santé et la sécurité du travail vise l'élimination des dangers à la source. Lorsque des mesures d'ingénierie et les modifications de méthode de travail ne suffisent pas à réduire l'exposition à cette substance, le port d'équipement de protection individuelle peut s'avérer nécessaire. Ces équipements de protection doivent être conformes à la réglementation.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Portez des gants de protection. Les gants doivent être inspectés avant utilisation.

Protection des voies respiratoires

Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide bleu transparent.
Odeur	Caractéristique des ingrédients
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	< 1
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.0 - 1.1
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Sans objet (dynamique)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Identificateur du produit : 75-26 Rust Killer - Ver. 1

Date de préparation : le 04 mars, 2025

Date de la plus récente
version révisée :

Tenir à l'écart de l'ensoleillement direct, d'une chaleur excessive, d'une flamme nue, des étincelles et autres sources d'inflammation. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.

Matériaux incompatibles

Bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), acides, agents oxydants (p. ex. peroxydes), agents réducteurs (p. ex. hydroquinone).

Produits de décomposition dangereux

Dans les conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; inhalation.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Acide Phosphorique		3500 mg/kg (rat)	> 1100 mg/kg (souris)

Corrosion/Irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

L'inhalation de gouttelettes en suspension dans l'air ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun effet important ou danger critique connu.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun effet important ou danger critique connu.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucun effet important ou danger critique connu.

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Identificateur du produit : 75-26 Rust Killer - Ver. 1

Date de préparation : le 04 mars, 2025

Date de la plus récente
version révisée :

Page 05 de 06

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets autant que possible. La mise au rebut de ce produit et des solutions doit respecter en permanence les dispositions de la loi sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et doit demeurer conforme aux exigences des lois et règlements publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Le produit dilué tel que recommandé peut être envoyé à l'égout. Consulter les autorités locales ou régionales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	UN1805	ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION	8	III

Précautions spéciales Veuillez noter : Quantité Limitée lorsque 5L ou moins.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 04 mars, 2025

Avis Avis au lecteur et à l'utilisateur: L'information contenue dans ce document est exacte au meilleur de nos connaissances. Toutefois, le fournisseur ci-haut mentionné ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude de l'information contenue dans ce document. La détermination finale et la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent représenter un risque et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Identificateur du produit : 75-26 Rust Killer - Ver. 1

Date de préparation : le 04 mars, 2025

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 06